

L'audit des institutions de prévoyance: thèmes d'actualité et expériences pratiques

03 décembre 2020, manifestation hybride, matin
(présentiel à Lausanne ou en ligne via Zoom)

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux:

- Réviseurs de caisses de pension, fondations de placement
- Membres des autorités de surveillance
- Gérants et administrateurs d'institutions de prévoyance
- Membres de conseil de fondation
- Autres responsables administratifs et financiers proches du domaine de la prévoyance professionnelle

Contexte et problématique

Le COVID-19 n'épargne pas le domaine de la prévoyance professionnelle. Dans ce contexte d'incertitude extrême caractérisé par une forte volatilité des marchés et une tendance à la baisse des taux, les conseils de fondation doivent adapter leur stratégie de placements à la nouvelle situation tout en conservant une perspective à long terme. Ils se réfèrent pour cela à l'étude de congruence ou ALM. Ce séminaire sera l'occasion de présenter les objectifs, les aspects importants des études ALM et les informations qui peuvent en être retirées par les réviseurs dans leur appréciation de l'environnement de contrôle des caisses de pensions.

La crise a exacerbé certains risques auxquels les institutions de prévoyance sont exposées (p.ex.: risque de solvabilité des employeurs, risque d'évaluation des actifs non cotés et des immeubles). Ce séminaire attirera l'attention des participants sur les risques d'audit auxquels les caisses de pensions peuvent être subitement confrontées.

Finalement, ce séminaire abordera les problématiques ressortant de l'audit des contributions et des prestations et mettra en évidence les risques d'audit des instruments financiers dérivés.

Objectifs

Les objectifs de ce séminaire sont de présenter et d'ouvrir la discussion sur des situations vécues dans leur pratique, de mettre à jour et approfondir les connaissances des participants dans les thèmes abordés.

Thèmes

- Etude ALM – point de vue du contrôleur d'investissements et points d'attention pour le réviseur
- Risques d'audit induits par la crise du COVID
- Instruments financiers dérivés – risques d'audit
- Constatations lors de l'audit des contributions et des prestations
- Sujets d'actualité

Méthode

Séminaire basé sur des exposés en séance plénière avec présentation de cas pratiques. Une documentation circonstanciée sera fournie durant le séminaire.

Responsable du séminaire

Philippe Lienhard, Expert-comptable diplômé, Directeur, PricewaterhouseCoopers, Lausanne

Conférencier(e)s

Guy Chervet, Expert-comptable diplômé, Associé, BfB Fidam révision, Renens

Michel Faggion, Expert-comptable diplômé, Associé, KPMG, Lausanne

Philippe Lienhard, (voir ci-dessus)

Alvin Schwendener, Dr. oec., Associé, c-alm, Zürich

Blaise Wägli, Expert-comptable diplômé, Associate Partner, EY, Lausanne



Philippe Lienhard



Guy Chervet



Michel Faggion



Alvin Schwendener



Blaise Wägli

Date

03.12.2020 matin – manifestation hybride (présentiel à Lausanne, en ligne via Zoom)

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier & numérique)
 - TVA 7,7%
- Seulement pour la manifestation en présentiel:
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances

Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en formation continue
- ☐ Non membre

L'audit des institutions de prévoyance: thèmes d'actualité et expériences pratiques

☐ 3 décembre 2020 (en présentiel, Lausanne, matin)

☐ 3 décembre 2020 (en ligne via Zoom, matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais

Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-

Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.